EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : **K008609234**

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

DEKRA

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	24/04/2024	24086823

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/09/2024

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S079K061

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : Z.I de Sainte Liguaire
6, rue Alfred Nobel
79000 NIORT

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 079K7013

NOM ET PRÉNOM : BIRET YVONNICK

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AD-202-RM (F)	03/12/2019	20/10/2009

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNESFR1600M007728	M3

Type/CNIT	Énergie
SFR160	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

642080

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.1.9.a.1.	ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion
4.5.2.a.1.	RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite Gauche)
6.1.1.c.1.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Arrière Droite Gauche)
6.2.1.a.1.	ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Droite Gauche)
6.2.6.a.1.	AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires)
8.2.22.c.1.	OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0420

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 24086626 DATE : 26/03/2024

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S079K061

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤0.76 m^{-1}) :
C1: <0.10 m^{-1} C2: <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ 50%) : global: 64%
Efficacité par essieu : E1: 72% E2: 59%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 2% E2: 6%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ 18%) : 28%
Frein de secours :
Efficacité par essieu : indépendance des circuits
Feux de brouillard avant (-1% à -3,5%) : G: 0.0% D: -0.2%
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Véhicules de transport en commun de personnes

DE GRAVITÉ
23085388